

CARNET DE GARANTIE ET D'ENTRETIEN



CETAL

CLOTURES ET PORTAILS

■ ■ MADE IN FRANCE



CETAL S'ENGAGE



MERCI DE VOTRE CONFIANCE

Nous vous remercions et félicitons pour l'acquisition d'un produit CETAL. Afin que celui-ci vous procure entière satisfaction, nous sommes ravis de vous remettre ce document.

En effet, l'entretien régulier de nos produits est crucial pour la validité de votre garantie fournisseur. Cette dernière est notre engagement de vous fournir des produits conformes à vos attentes.

De même, elle implique votre partenaire installateur CETAL, qui s'engage à réaliser une pose conforme et à vous fournir les consignes d'entretien.

LES PRODUITS CETAL

PORTAILS

GARDE-CORPS

CLÔTURES

BRISE-VUE



N'hésitez pas à faire appel à votre partenaire installateur CETAL
pour vos aménagements extérieurs !

FABRICATION

30

CETAL garantit la solidité de l'assemblage mécanique de ses produits (portails, clôtures, garde-corps, brise-vue) pendant une durée de 30 ans à compter de la date de la facture CETAL.

La garantie est exclue si les défauts ou détériorations sont provoqués par le transport, l'usure normale, un accident extérieur, un entretien non conforme, une mauvaise installation (non respect de nos instructions), une mauvaise utilisation technique de nos produits, un cas de force majeure ou de faits de guerre, catastrophes naturelles, émeutes, vandalisme, foudre, tempête...



LAQUAGE

30

De plus, CETAL certifie l'accrochage de son laquage et vous fait bénéficier d'une garantie exclusive de 30 ans. La garantie atteste que les produits thermolaqués avec une poudre de Classe 2 et fabriqués par la société CETAL bénéficient d'une garantie de 30 ans à compter de la date de facturation

10

La période de garantie est réduite à 10 ans dans les cas d'implantation à moins de 5000 m d'une côte ou d'un estuaire.

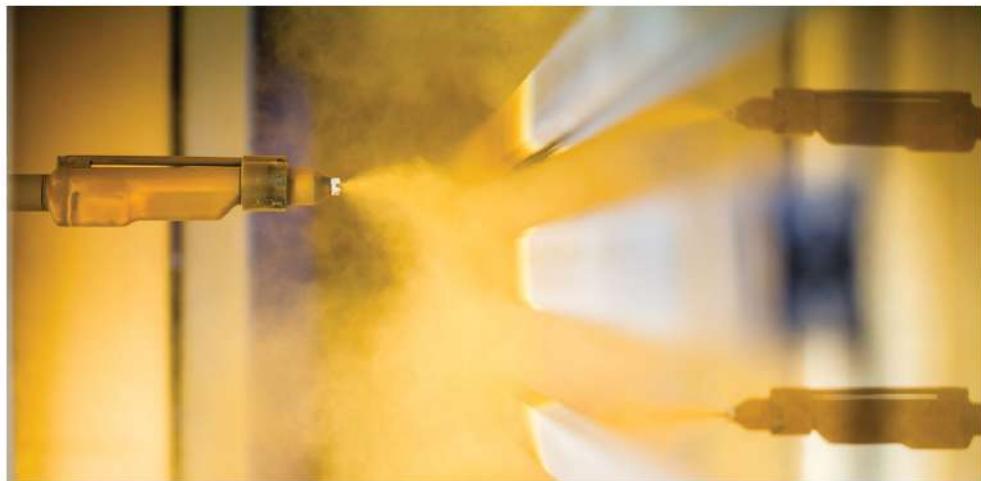
5

La période de garantie est réduite à 5 ans dans les cas d'implantation à moins de 500 m d'une côte ou d'un estuaire.



La garantie est exclue dans les cas d'implantation à moins de 50 m d'une côte ou d'un estuaire. Cette garantie couvre exclusivement les profils et tôles thermolaqués contre les défauts de décollement.

AVERTISSEMENT : Un vieillissement du thermolaquage (ramollissement, encrassement, perméabilité, farinage, perte de brillance...) est un phénomène progressif et naturel, ce n'est pas un défaut.



Une délamination des résines entourant les pigments se fait par l'action combinée des UV, des pluies et de la pollution. Les pigments seront confrontés directement aux éléments extérieurs. A long terme, ils sont en surface libre et après un essuyage, on les retrouve sur le chiffon. Il s'agit d'une dépigmentation naturelle.

Pour limiter et retarder ce phénomène, il est nécessaire de nettoyer et rincer régulièrement et dès l'installation, votre produit thermolaqué (Voir nos précautions de nettoyage page 11).

Sont exclus de la garantie :

*Toutes les dégradations des revêtements dues :

- À un usage anormal du produit
- À l'usure et au vieillissement normal du produit
- À tout impact ou choc mécanique, thermique, accidentel ou intentionnel
- Aux défaut et détérioration provenant d'événements extérieurs : stagnation d'eau due à un non-respect des consignes de pose ou d'entretien, rayures, agressions du revêtement allant jusqu'au métal, inobservation des consignes de nettoyage/entretien, mauvaises conditions de stockage
- Aux éventuels dommages occasionnés par l'exposition au sel ou à une atmosphère agressive (rejets industriels, aspersions de désherbants ou tout autre produit corrosif, déjections animales, etc...)
- À des couples galvaniques par la mise en contact d'éléments métalliques de nature différente
- Aux dégâts causés par le nettoyage ou par le contact avec des produits ou matériaux auxquels la couche de laque ne résiste pas chimiquement

*Les dégâts causés par pliage ou déformation du produit thermolaqué après livraison

*Les dommages qui résulteraient d'une modification du produit

*Les produits non thermolaqués et fabriqués par CETAL

somfy.[®]



- 5** La garantie contractuelle proposée par SOMFY sur les produits distribués par CETAL est de 5 ans sur tous les moteurs SOMFY.

ACCESSOIRES

- 2** Les accessoires, les pièces de fonderie et l'assemblage des panneaux sont garantis pendant une durée de 2 ans.
- 3** CETAL garantit la disponibilité des pièces détachées de ses produits pour une durée de 3 ans à compter de la date de livraison (dans le cadre de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation).

LES LABELS



1 Le label QualiLaquage

Plusieurs traitements normalisés précèdent le thermolaquage des profils aluminium (dégraissant-dérochant alcalin, rinçages, dérochant acide, rinçages, conversion sans chrome et ultime rinçage). Ces étapes, préalables au poudrage et à la cuisson, sont une garantie irremplaçable de longévité.

2 Le label QualiMarine

La qualité des profilés, le traitement de surface renforcé, contribuent à une excellente tenue à long terme aux intempéries et à la corrosion.

Les peintures en poudre sont des revêtements sans solvant composés de différents pigments, résines et additifs spéciaux.

Elles répondent aux exigences les plus ardues et peuvent s'adapter aux demandes fonctionnelles et décoratives les plus variées. Leur utilisation ne provoque pas de pollution de l'air, de la terre ou des nappes phréatiques. Le laquage se fait dans notre usine CETAL, avec zéro rejet sur site grâce à la chaîne de laquage automatisée.

CETAL est de surcroît le premier fabricant français de portails à avoir passé toutes ses teintes en classe 2 haute durabilité.

LES NORMES ISO

Afin de minimiser notre impact environnemental et améliorer continuellement notre performance énergétique, CETAL a intégré dans son processus la gestion de l'environnement et de l'énergie via un système de management répondant aux exigences des Normes ISO 50001:2018 et ISO 14001:2015.



LES NORMES

Les portails CETAL sont conformes à la norme européenne EN 13241-1, cette norme est un repère et une assurance.

Les portails battants, coulissants et autoportants manuels sont :

- Conformes aux dispositions de la directive produits de la construction 3005/2010/CE

Les portails battants, coulissants et autoportants motorisés selon la prescription CETAL sont :

- Conformes aux dispositions de la Direction produits de la construction 305/2011/CE
- Conformes aux dispositions de la Directive machine 2006/42/CE
- Conformes aux dispositions de la Directive basse tension 2006/95/CE
- Conformes aux dispositions de la Directive comptabilité électromagnétique 2014/30/UE

Les essais de type initiaux sont réalisés avec les organismes notifiés suivants, pour les paragraphes harmonisés de la norme EN 13241-1 :

CETIM

7, rue de la presse
BP 802
42952 Saint-Etienne

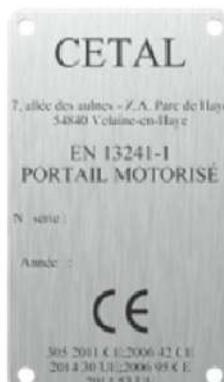
Marquage CE pour les portails
manuels.*



CSTB

84, Avenue Jean Jaurès
Champ sur Marne
77447 Marne la vallée

Marquage CE pour les portails
motorisés.*



*Ce marquage portail manuel est également apposé dans le cas d'une motorisation future.

*Avec les moteurs prescrits par CETAL .

Si l'installateur motorise un portail CETAL avec un moteur non prescrit par nos soins, il lui appartient de réaliser les essais types initiaux avec un organisme notifié afin d'apposer le marquage CE. Certaines configurations particulières nécessitent d'apposer des pictogrammes signalant un danger.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

De manière générale, l'entretien régulier de votre produit est impératif.



Dès lors que votre produit présente des salissures (exemple : fientes d'oiseau corrosives pour l'aluminium, poussières, mousses..), nettoyez et rincez-les immédiatement pour éviter qu'elles attaquent le thermolaquage.



Utilisez exclusivement un chiffon microfibre propre et non pelucheux, dédié au portail. L'utilisation d'un chiffon sale pourrait entraîner la présence de substances nocives sur l'aluminium thermolaqué.

Lorsque des interventions telles que :

- Démoillage de toiture
- Traitement des pavés
- Pulvérisation de désherbant
- Traitement des champs



ont lieu à proximité de votre produit, veillez à le protéger, à le nettoyer et à le rincer rapidement.



En cas de vents forts ou d'alerte météorologique, assurez-vous de garder le portail fermé.



En période hivernale, veuillez déblayer la cour avec un outil approprié.



Avant de contacter votre revendeur CETAL, assurez-vous que le courant est bien présent et que la pile de la télécommande est en bon état de fonctionnement.

PRÉCAUTIONS DE NETTOYAGE

L'entretien courant des menuiseries thermolaquées consiste en un simple lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux à pH neutre et d'un rincage soigné à l'eau claire.

Fréquence

Zones d'implantation	Fréquences de nettoyage
Rurale et urbaine de faible densité	À effectuer au minimum 2 fois par an
Urbaine et industrielle	À effectuer au minimum 4 fois par an
Maritime et à pollution élevée	À doubler : au minimum 8 fois par an

Attention, les produits installés à moins de 50 m du bord de mer devront bénéficier d'un entretien hebdomadaire à l'eau claire.

Méthode



1) Lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux à pH neutre



2) Rincage soigné à l'eau claire



3) Essuyage à l'aide d'un chiffon doux, non pelucheux et absorbant

- Ne pas nettoyer les surfaces par temps chaud ou exposées à l'ensoleillement
- Il faut, en tout état de cause, bannir l'utilisation de produits agressifs tels que certains détergents pour lessive ou lave-vaisselle et des produits basiques ou acides. L'usage d'éléments abrasifs tels que éponge, paille de fer, ou papier émeri est naturellement prohibé
- Ne pas utiliser de solvants sur les surfaces thermolaquées. Sont particulièrement prohibés les polaires tels qu'alcools, acétones, esters, éthers, hydrocarbures aromatiques etc...
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression

PRODUITS RECOMMANDÉS

- Nettoyants domestiques ou industriels à pH neutre
- Produits à vitres et produits vaisselle à pH neutre

PRODUITS INTERDITS

- Acides
- Oxydants
- Poudres et crèmes à récurer
- Solvants organiques :

Acétone et dérivés (dissolvants)

Alcools (ménager, à brûler, médical), isopranol...

Essence et autres distillats du pétrole : White spirit, gasoil, essence...

Nettoyant mastic et dégoudronnante (acétate de méthyléthyles)...

Produits anti-graffiti : solvant tels que dérivés du propylène glycol ou de l'essence de térébenthine et leurs mélanges...

Nettoyants d'atelier pour l'aluminium ou le PVC : tensio-actifs et alcool...

Poudres et crèmes à récurer : polish pour rénovation automobile

Merci de nous avoir choisi !



CLOTURES ET PORTAILS

7 allée des aulnes
ZA PARC DE HAYE
CS 30324 TOUL CEDEX
54840 BOIS-DE-HAYE
E-MAIL : contact@cetal54.fr

PARTENAIRE INSTALLATEUR

Votre avis compte beaucoup pour nous !

Merci de partager votre expérience sur Google en scannant ce QR Code :

